

Délibération

Conseil de Surveillance

28 juin 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE VINGT HUIT DU MOIS DE JUIN A QUATORZE HEURES, LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE VIENNE S'EST RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE DOCTEUR JACQUES BOYER.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- . Monsieur le Dr Jean-François BEC
- . Monsieur le Dr Jacques BOYER
- . Madame Jacqueline CROIZAT
- . Madame Hilda DERMIDJIAN
- . Monsieur Samy GACEM
- . Madame Gladys GIRARD
- . Monsieur Christian JANIN
- . Monsieur le Dr Ernest MAIELLO
- . Madame le Dr Colette PEYRARD
- . Madame Corinne RAOUSSET

ABSENTS EXCUSES :

- . Monsieur Patrick CURTAUD
- . Monsieur le Dr Hampar KAYAYAN
- . Monsieur Christian PETREQUIN

PARTICIPAIENT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- . Monsieur le Dr Léopold ADÉLAÏDE, président CME
- . Madame Carine ANGOT, représentant de la CPAM

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

- . M. Christian DUBLÉ, Directeur
- . M. Bruno DOLOMIE, Directeur des Projets Immobiliers
- . M. Jean-François HÉLIE, Secrétaire Général
- . M. Nicolas ROUSSON, Coordonnateur Général des Soins
- . M. Achour YAHIAOUI, Directeur des Affaires Financière et du Contrôle de Gestion
- . Mme GORBYLEVA, représentante du commissaire aux comptes – Cabinet EXCO
- . Mme Magdelène HUSTACHE, Secrétaire de Direction

Conseil de Surveillance du 28 juin 2023
Délibération n° 5/2023

AFFECTATION DES RÉSULTATS - COMPTE FINANCIER 2022

Le Conseil de Surveillance,

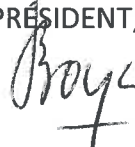
Vu le code de la Santé Publique, notamment les articles L.6143-1,

Compte tenu des résultats de l'exercice 2022, et en application des articles R.6145-49 et suivants du code de la Santé Publiques,

Et après délibération, approuve l'affectation des résultats - compte financier 2022 du Centre Hospitalier de Vienne ; ainsi qu'il suit :

COMPTE DE RESULTAT	SECTION TARIFAIRE	Résultat 2022	Report à Nouveau	Résultat à affecter	Proposition d'affectation	
					Réserves de compensation	Report à nouveau déficitaire
ACTIVITE PRINCIPALE		-349 949,40	-5 803 447,31	-6 153 396,71		-6 153 396,71
DOTATION NON AFFECTEE		-2 074,10	-38 959,76	-41 033,86		-41 033,86
INSTITUTS DE FORMATION		-67 517,25	-575 673,79	-643 191,04		-643 191,04
GHT		0,00	-28 396,04	-28 396,04		-28 396,04
EHPAD DE VIENNE	Section hébergement	-58 262,99	-79 655,04	-137 918,03		-137 918,03
	Section dépendance	-276 109,42	-1 719 980,66	-1 996 090,08		-1 996 090,08
	Section soins	-408 208,35	0,00	-408 208,35	-408 208,35	
EHPAD DE CHASSE	Section hébergement	87 147,63	-534 192,77	-447 045,14		-447 045,14
	Section dépendance	-10 372,20	-119 949,68	-130 321,88		-130 321,88
	Section soins	-90 177,95	0,00	-90 177,95	-90 177,95	
TOTAL		-1 175 524,03	-8 900 255,05	-10 075 779,08	-498 386,30	-9 577 392,78

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE PRÉSIDENT,



Dr Jacques BOYER